

## Fiche technique

Peintures pour façades

Peintures pour façades Acryloxane

## SILATEC EXTRA

## La peinture extra mate avec haute stabilité de teinte

Peinture pour façade à base d'acrylate et de résine de silicone, garnie de quartz, offrant une macrostructure minérale



Herbol Silatec Extra est une peinture diluable à l'eau pour l'extérieur, faisant office de couche intermédiaire et de couche de finition, dotée d'une surface quartzreuse rugueuse permettant d'obtenir un revêtement extrêmement mat. La technologie Acryloxane™ utilise une combinaison de liants optimale, qui permet d'obtenir, par le biais du système de nuancage Herbol-MineralColor PLUS, une stabilité de teinte très élevée (de classe A). Grâce à la proportion équilibrée de ses différentes matières de remplissage, la peinture Herbol Silatec Extra met en valeur la structure originelle du support, tout en masquant les petits dommages, tels que les fissures capillaires (jusqu'à 0,2 mm), et en réduisant considérablement la tendance aux fissures de retrait. Le produit possède un film protecteur renforcé contre la prolifération d'algues et de champignons. L'action de ce film dépend fortement de la construction du bâtiment, des conditions climatiques, de la situation géographique, des conditions environnantes, et elle est limitée dans le temps. Le film peut réduire les risques de prolifération, mais il ne peut pas l'empêcher durablement.

## Description du matériau

Type de matériau	Peinture pour façade conforme à la norme DIN EN 1062-1		 
Teintes	Blanc		
Nuancage	Dans des milliers de teintes par le biais du système de nuancage Herbol Color-Service. Observer fiche technique du BFS n° 25.		
Emballages	Blanc: 5 litres et 12,5 litres, teintes Herbol-Color-Service: 1, 5, et 12,5 litres		
Brillance	Mat		
Densité	1,45 kg/l (valeur moyenne)		
Valeurs physiques du bâtiment selon la norme DIN EN 1062	Brillance (valeur réflectométrique)	G <sub>3</sub> mat ≤ 10	
	Épaisseur de couche	E <sub>3</sub> > 200 ≥ 400 μm	
	Granulosité	S <sub>2</sub> moyenne < 300 μm	
	Perméabilité à la vapeur d'eau	V <sub>2</sub> moyenne S <sub>d</sub> < 0,15 < 1,4 m	
	Perméabilité à l'eau	W <sub>3</sub> faible ω ≤ 0,1 kg/(m <sup>2</sup> • h <sup>0,5</sup> )	
Composition conformément à VdL	Dispersion de copolymère d'acrylate, résine de silicone, dioxyde de titane, dioxyde de silicium, silicate d'aluminium, silicate de magnésium, diatomite, eau, additifs, Diuron, OIT, zinc pyrithion, chlorométhylisothiazolinone, méthylisothiazolinone, benzylisothiazolinone		
Valeur limite des COV définie par l'Union Européenne	Valeur limite définie par l'UE pour ce produit (catégorie du produit A/c) : 40 g/l (2010). Ce produit contient 5 g/l de COV max.		
Code produit	M-SF 01		
Diluant	Eau		
Prescriptions de stockage et de transport	UN : -		
Marquage de danger	Stocker dans des emballages bien fermés, dans un endroit frais, mais à l'abri du gel. Vous trouverez les données relevant de la sécurité, ainsi que le marquage, dans la fiche de données de sécurité en vigueur. Le marquage est également apposé sur l'étiquette du produit et les indications qui y sont mentionnées doivent être observées.		
Information importante	Le traitement ultérieur et l'enlèvement de couches de peinture (ponçage, soudage, brûlage, etc.) peuvent entraîner la formation de poussières et/ou de vapeurs dangereuses. Ces travaux ne doivent être effectués que dans des lieux bien aérés. Au besoin, porter un équipement de protection (respiratoire) approprié.		
	II. Informations sur la mise en œuvre		
	Tous les revêtements, ainsi que les travaux préalables nécessaires, doivent être définis en fonction du		

bâtiment; cela signifie qu'ils doivent être adaptés à son état et aux exigences, auxquelles il est confronté. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C, et la norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage.

Les divergences avec la teinte d'origine peuvent provenir des différentes structures de surface, de la brillance, du mode d'application et de l'influence de la lumière. Le pouvoir d'absorption du support, le comportement au séchage et l'influence des intempéries pendant la mise en œuvre peuvent également entraîner de légères divergences au niveau de la teinte. Ceci ne pourra pas faire l'objet d'une réclamation. En cas de divergences visibles, l'acceptation de la teinte devra être confirmée par le mandataire responsable.

#### Remarque importante

Les travaux de revêtement doivent toujours être effectués dans des conditions météorologiques appropriées. Ne jamais appliquer le revêtement par temps froid et humide (pluie, brouillard, rosée) ou juste avant ou après l'apparition de telles conditions. Des conditions météorologiques non optimales peuvent entraîner, de manière concentrée, l'extraction des composants solubles dans l'eau hors du film de revêtement. Ces composants solubles dans l'eau ainsi extraits deviennent alors visibles à la surface du revêtement en prenant la forme de coulures brillantes, savonneuses et/ou collantes. Si de l'humidité ou de la pluie vient s'ajouter à ce phénomène, ces composants solubles dans l'eau vont être alors enlevés par lavage.

### Informations sur la mise en œuvre

Procédure d'application	Au pinceau, au rouleau
Température de mise en œuvre	Pendant la mise en œuvre et le séchage, la température du support et de l'air ne doit pas être inférieure à +5 °C.
Temps de séchage (à 23 °C et 50% d'humidité relative de l'air)	Résistant à la pluie après 4-6 heures, recouvrable après env. 12 heures, sec en profondeur après env. 7 jours.
Consommation	220 à 380 ml/m <sup>2</sup> et par couche, sur des supports structurés
Nettoyage des outils	Immédiatement après utilisation avec de l'eau
Stockage	Env. 2 ans dans l'emballage d'origine fermé, dans un endroit sec et frais, mais à l'abri du gel
Informations générales	La teinte doit être contrôlée avant la mise en œuvre. Sur des surfaces contiguës, utiliser uniquement des teintes provenant du même lot.
Remarques relatives à la fiche technique du BFS n° 26	La classification du matériau de revêtement en fonction de la base de liants correspond à la classe A de la fiche technique du BFS n° 26. La classe de stabilité de la teinte découle de la classification du produit et des pigments utilisés dans la formule du mélange.
Remarques relatives à la norme SIA 243	La norme SIA 243 prévoit que, sur les façades dotées d'un système d'isolation thermique composite, le facteur de luminance de la couche de finition, composée d'un crépi de finition et/ou d'une couche de revêtement, ne soit pas inférieur à Y= 30 (facteur de luminance).

#### III. Variantes de revêtements

Les variantes de revêtements et les supports mentionnés doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier leur adéquation de manière professionnelle.

### Variantes de revêtements

#### PRÉPARATION DU SUPPORT

Exigences générales concernant le support	Le support doit être solide, propre, stable, sec et exempt d'efflorescences, d'algues, de champignons, de mousses et de lichens, de couches farineuses, de couches de calamine et d'agents séparateurs.
Préparations générales du support	Nettoyer le support, enlever les saletés, la suie et les éléments crayeux à l'aide d'un appareil haute pression. Attention : en présence, sur des façades dotées d'un système d'isolation thermique composite, de vieux crépis non peints, attaqués par les intempéries et érodés par le temps, nettoyer avec une brosse douce et un jet d'eau fin. Le recours à un nettoyeur haute pression doit être évité, car le risque existe sinon que l'eau projetée par l'appareil pénètre dans l'isolation thermique et puisse y provoquer des dommages indirects. Traiter uniquement après séchage complet de la surface nettoyée. Réparer les zones défectueuses, les trous et les dégradations avec un matériau adapté. Fluater, le cas échéant, les surfaces enduites existantes.

#### Support

Crépis de ciment allongé et crépis au mortier de ciment (P II et P III), catégories : CS II, CS III et CS IV

#### Couche de fond

Sur les crépis absorbants et légèrement sablonneux, appliquer une couche de fond avec le produit Herbol Tiefgrund Aqua\*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 50% selon le pouvoir d'absorption du support.

#### Couche intermédiaire

Pour avoir un revêtement permettant de conserver la structure du support, appliquer une couche régulière et épaisse avec le produit Herbol Silatec Extra, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 10%.

#### Couche de finition

Pour avoir un revêtement permettant de conserver la structure du support, appliquer une couche régulière et épaisse avec le produit Herbol Silatec Extra, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 5%. Selon la teinte,

une couche de finition supplémentaire peut être nécessaire.

Laisser reposer les crépis fraîchement posés et non traités entre 2 et 4 semaines au minimum, en fonction de la saison et de la température ambiante. Le processus de séchage peut même exiger encore plus de temps selon la saison et les conditions climatiques. La valeur de pH du support de crépi doit être inférieure à 10. Observer la fiche technique du BFS n° 9.

### Support

Briques silicocalcaires (uniquement les briques apparentes résistant au gel)

### Couche de fond

Sur les supports absorbants, non farinants, mais crayeux, appliquer une couche de fond avec le produit Herbol Tiefgrund Aqua\*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 50% selon le pouvoir d'absorption du support.

Sur les supports abîmés par les intempéries et fortement absorbants, appliquer une couche de fond avec le produit Herbol Imprägniergrund Tiefgrund SB\* ou le produit Herbol Multigrund SB\*.

### Couche intermédiaire

Pour avoir un revêtement permettant de conserver la structure du support, appliquer une couche régulière et épaisse avec le produit Herbol Silatec Extra, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 10%.

### Couche de finition

Pour avoir un revêtement permettant de conserver la structure du support, appliquer une couche régulière et épaisse avec le produit Herbol Silatec Extra, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 5%. Selon la teinte, une couche de finition supplémentaire peut être nécessaire.

La maçonnerie en briques silicocalcaires doit être exempte d'altérations et d'inclusions pouvant entraîner une décoloration. Les joints des murs ne doivent présenter aucune fissure, ils doivent être secs, résistants et exempts de sels et d'efflorescences. Le revêtement doit être appliqué au plus tôt trois mois après la finition de la maçonnerie apparente. Observer la fiche technique du BFS n° 2.

Crépis de dispersion mats, crépis à base de résine de silicone /  
de peintures de résine de silicone et crépis à base de résine synthétique

Sur les supports faiblement absorbants et non crayeux, appliquer une couche de fond avec le produit Herbol Tiefgrund Aqua\*, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 50% selon le pouvoir d'absorption du support.

Pour avoir un revêtement permettant de conserver la structure du support, appliquer une couche régulière et épaisse avec le produit Herbol Silatec Extra, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 10%.

Pour avoir un revêtement permettant de conserver la structure du support, appliquer une couche régulière et épaisse avec le produit Herbol Silatec Extra, dilué avec de l'eau dans une proportion maximale de 5%. Selon la teinte, une couche de finition supplémentaire peut être nécessaire.

Remarque : le produit Herbol Silatec Extra n'est pas adapté pour une application sur d'anciens revêtements élastiques et/ou recouvrant des fissures. Voir les fiches techniques des systèmes de façades Herbol Herboflex. Observer la fiche technique du BFS n° 9.

\* Veuillez consulter la fiche technique correspondante en vigueur.

## AUTRES INFORMATIONS

### Durabilité

Les matériaux de revêtement correspondent aujourd'hui à un niveau élevé de la technique. Leur durabilité dépend de nombreux facteurs, en particulier du type d'intempéries, de la protection constructive, de la charge mécanique, ainsi que du choix de la teinte appliquée. L'état du support, ainsi que l'exécution des travaux de mise en œuvre, doivent être conformes au niveau reconnu de la science et de la technique.

### Fond

La couche de fond ne doit en aucun cas former un film étanche et brillant sur la surface traitée. Le support doit être absorbant, afin que le fond Herbol Tiefgrund Aqua\* ou Herbol Tiefgrund SB\* puisse bien y pénétrer. Les supports denses, étanches et non absorbants, tels que les anciens revêtements intacts à base de dispersion ou de résine de silicone, ne doivent pas être traités avec le produit Herbol Imprägniergrund Tiefgrund SB\*. Les fonds contenant des solvants et des solvants aromatiques ne doivent pas être utilisés sur les systèmes d'isolation thermique composites à base de polystyrène, ni sur les crépis à base de polystyrène. Si, en raison du support, le produit Imprägniergrund Tiefgrund SB\* reste brillant en surface et doit par conséquent être dilué, celui-ci ne sera plus conforme à la directive COV. Pour que les surfaces restent conformes à la directive COV, celles-ci peuvent être recouvertes d'une couche de fond avec le produit Herbol Tiefgrund Aqua\*.

Surfaces contiguës	Sur les surfaces contiguës, utiliser uniquement des matériaux provenant d'un même lot de fabrication ou bien mélanger la quantité de matériau nécessaire.
Améliorations	Conformément à la fiche technique du BFS n° 25, des marques au niveau de la surface sont possibles lors d'améliorations, de réparations, de fixations d'échafaudages ou de travaux ultérieurs, même en utilisant le matériau de revêtement d'origine.
Effet de marquage	En raison des matières de remplissage généralement utilisées, en particulier pour les teintes vives et foncées, des marques (effet de marquage) plus claires peuvent apparaître à la surface du revêtement, lorsque celle-ci est soumise à des contraintes mécaniques. La qualité, ainsi que la fonctionnalité du revêtement, ne s'en trouvent toutefois pas altérées.
Intempéries	Au cours du temps, la surface d'un revêtement peut se trouver modifiée sous l'effet régulier des intempéries, de l'humidité, du rayonnement U. V., des dépôts ou de la situation du bâtiment. Des changements au niveau de la teinte peuvent en être la conséquence.
Efflorescences de chaux sur le béton	Sur les surfaces de façades en béton, il existe un risque d'efflorescences de chaux. Un film de revêtement étanche permet d'empêcher toute pénétration d'eau extérieure et de minimiser ainsi ce risque. Pour obtenir un revêtement étanche, il faut traiter au préalable les pores, les cavités et les poches de graviers présents avec le système pour béton Herbol. En présence de fissures, il faut utiliser le produit Herbol Beton Elastikfüller (voir système pour béton Herbol). Une couche de fond doit ensuite être appliquée sur les supports en béton avec le produit Herbol Beton Tiefgrund SB* ou le produit Herbol Multigrund SB*.
Supports minéraux neufs	Les supports minéraux neufs, en particulier les surfaces crépies, ne doivent être recouvertes qu'après un temps de séchage et de prise d'au moins 4 semaines. Le processus de séchage peut même exiger encore plus de temps selon la saison et les conditions climatiques. La valeur de pH du support de crépi doit être inférieure à 10.
Additifs	En présence de supports denses et froids ou bien en cas de retard dans le séchage dû aux intempéries, des traces de coulures jaunâtres/transparentes, collantes et légèrement brillantes, liées aux additifs, peuvent apparaître à la surface du revêtement lorsque celui-ci est exposé à de l'humidité (brouillard, rosée, pluie). Ces additifs sont en effet solubles dans l'eau et peuvent être éliminés d'eux-mêmes avec une quantité d'eau suffisante, comme, par exemple, après de multiples chutes de pluie battante. Toutefois, ceci n'a pas d'influence préjudiciable sur la qualité du revêtement, une fois que celui-ci est sec. Malgré tout, en cas d'application directe, les coulures/additifs doivent être pré-humidifiés, puis totalement nettoyés après avoir pu agir un bref moment. Lorsque le revêtement est appliqué dans des conditions climatiques appropriées, aucune trace de coulure n'apparaît.
Application du revêtement dans des teintes vives ou brillantes	Les teintes vives ou brillantes, contenant des pigments organiques, peuvent afficher un pouvoir couvrant plus faible. Nous vous recommandons donc, pour de telles teintes, de pré-appliquer une teinte couvrante similaire, nuancée sur une base de blanc. Il peut être nécessaire, le cas échéant, de procéder à l'application de couches de finition supplémentaires.
Divergences de teintes	Les divergences avec la teinte d'origine peuvent provenir des différentes structures de surface, de la brillance, du mode d'application et de l'influence de la lumière. Le pouvoir d'absorption du support, le comportement au séchage et l'influence des intempéries pendant la mise en œuvre peuvent également entraîner de légères divergences au niveau de la teinte. Ceci ne pourra pas faire l'objet d'une réclamation. En cas de divergences visibles, l'acceptation de la teinte devra être confirmée par le mandataire responsable.
Trainées	Afin de minimiser les irrégularités et les trainées laissées par les rouleaux sur les supports lisses, nous vous recommandons d'effectuer immédiatement sur le revêtement fraîchement appliqué un deuxième passage avec un rouleau à poils moyens n'entraînant pas d'accumulation de matériau sur les bords.
Attaques biologiques	Nos peintures pour façades sont dotées en usine d'un film conservateur empêchant la prolifération d'algues, de mousses et de champignons, et elles ne doivent par conséquent être utilisées qu'en extérieur. Les agents conservateurs employés permettent de minimiser ou de retarder le risque de prolifération d'algues et de champignons. Les peintures pour façades dotées en usine d'un film conservateur doivent être appliquées avec une épaisseur de couche suffisante ; nous vous recommandons d'appliquer au moins deux couches. Selon l'état actuel de la technique, il n'est pas possible, de manière certaine, d'exclure durablement la prolifération d'algues, de mousses et de champignons. En raison des nombreuses conditions auxquelles est exposé un bâtiment, on ne peut jamais exclure une prolifération de micro-organismes sur une façade. Nous vous recommandons donc, par le biais d'un contrat de maintenance, et en s'appuyant sur « l'indice de sollicitation » de l'ASEPP et sur « le manuel d'entretien des revêtements et des crépis sur les façades et les isolations thermiques extérieures », d'effectuer une inspection régulière des façades. Grâce à ce contrôle, les mesures nécessaires pourront être prises en temps et en heure et à moindres coûts.
Matériaux d'étanchéité élastiques :	Lors du revêtement de joints à base de matériaux d'étanchéité acryliques / hybrides, des fissures et / ou des décolorations peuvent apparaître au niveau de la surface en raison de la grande élasticité de ces produits.
Joints acryliques / hybrides	En raison également de la grande diversité des produits, il est recommandé d'effectuer ses propres tests pour évaluer l'adhérence. Pour les joints de dilatation, se référer à la fiche technique correspondante du BFS n° 23 ou à la norme SIA 274.

Akzo Nobel Coatings AG  
Industriestrasse 17a  
CH-6203 Sempach Station

Téléphone: +41 / 41 469 67 00  
Fax: +41 / 41 469 67 00

E-mail: [info@herbol.ch](mailto:info@herbol.ch)  
[www.herbol.ch](http://www.herbol.ch)

SILATEC EXTRA  
Peintures pour façades / Peintures pour façades  
Acryloxane

Informations sur le recyclage  
Apporter au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés conformément au code n 080111 de l'Union Européenne sur les déchets.

Édition : avril 2019  
Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.

Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des variantes de revêtements décrites, celles-ci doivent être considérées comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et, sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises du bâtiment en question. Pour le reste, nos conditions générales de vente s'appliquent.

